



Vie de quartier Saint Liguaire

Le 4 novembre 2025 à 19H00

Service Proximité et Relations aux Citoyens



Rédaction : Nicolas Le Roy

Participants : **70 participants**, en présence du co-président habitant **Franck PICARD**, le co-président élu **Guillaume JUIN**, l'adjoint au maire à la Vie Participative **Philippe TERRASSIN**, le conseiller municipal délégué à la vie associative et aux coopérations citoyennes **Karl BRETEAU**, l'adjoint à l'urbanisme et au développement durable **Thibault HEBRARD**, l'adjoint au maire en charge de l'espace public **Dominique SIX**, l'adjointe à la sécurité et médiation sociale **Valérie VOLLAND**, le conseiller municipal **Hugo PASQUET-MAULINARD**, la directrice de la sécurité et de la tranquillité publique **Christelle PATALANO**, le coordinateur au service Proximité et Relations aux Citoyens **Nicolas LE ROY**, la responsable du service Proximité et Relations aux Citoyens **Irene TOSI**.

Ordre du jour :

- Intervention Police Municipale
- Animations
- Les soirées du Lab
- CANOPEE
- Cadre de vie / Les projets dans le quartier
- Temps d'échanges

Intervention police municipale

Christelle PATALANO, directrice de la sécurité et de la tranquillité publique, présente les champs d'intervention de la police municipale.

Actuellement, la ville de Niort compte 23 agents en service, avec une équipe supplémentaire de 6 agents prévus pour la brigade de nuit pour l'année prochaine. Christelle PATALANO explique que la police municipale se concentre sur la prévention et la proximité avec les citoyens, tout en précisant qu'elle n'a pas les mêmes pouvoirs que la police nationale.

La police municipale comptabilise 7000 interventions par an. Les agents peuvent se déplacer sur demande ou de façon spontanée.

Valérie VOLLAND, adjointe au maire confirme la mise en place d'une brigade de nuit. L'arrivée du chef de brigade est prévue le 2 janvier 2026.

La brigade de nuit est un nouveau service composé de 6 agents. Elle interviendra jusqu'à 3 heures du matin. L'horaire a été choisi en lien avec la fermeture des bars. La brigade interviendra sur le centre-ville, les quartiers prioritaires et sur les autres quartiers quand il s'agira de tapage nocturne.

Question : Une habitante indique que parfois les pistes cyclables sont obstruées par du stationnement. Peut-on contacter la police municipale dans ce cas précis ?

Réponse : Valérie VOLLAND répond que ce genre de situation fait bien parti des prérogatives de la police municipale. Elle ajoute qu'après 20h, c'est la police nationale qui prend le relai.

Philippe TERRASSIN, insiste sur l'importance de porter plainte et faire remonter les signalements. Le dépôt de plainte peut se faire par internet sur le site plainte-en-ligne.masecurite.interieur.gouv.fr. Une meilleure collaboration entre les citoyens et les autorités locales permet d'améliorer la situation.

Les habitants expriment leurs inquiétudes face à l'insécurité dans le quartier mentionnant des incidents récents. Une habitante indique qu'une voiture a percuté son portail suite à une vitesse excessive. Valérie VOLLAND va prendre en compte le signalement et demander à la police municipale d'intervenir pour faire des contrôles.

Question : Un riverain de la rue de l'Espérance explique que les pistes cyclables sont régulièrement bloquées par des stationnements gênants et demande pourquoi la police ne verbalise pas les véhicules ?

Réponse : Valérie VOLLAND répond que la verbalisation n'est pas visible, elles sont enregistrées numériquement grâce à la plaque d'immatriculation.

Question : Un habitant demande si les berges des bords de Sèvre font parties du périmètre d'intervention de la police municipale ?

Réponse : Valérie VOLLAND indique que pour toutes incivilités, même en bord de Sèvre, la police municipale peut intervenir.

Christelle PATALANO indique qu'il est possible de programmer une action de sécurité routière.

Philippe TERRASSIN rappelle qu'il ne faut pas intervenir par soi-même et bien contacter les services de police. Il conclue en proposant d'organiser une réunion spécifique avec la police nationale et/ou la police municipale.

Pour rappel, le numéro de la Police municipale : 05.49.78.78.81

Les Animations

Boîte à livres

Franck PICARD, co-président habitant du quartier présente le projet d'une boîte à livres artistique qui sera installée à l'entrée de l'aire intergénérationnelle.

L'atelier de fabrication encadré par Eléonore LEPIECE, se déroulera le samedi 8 novembre de 9h à 18h dans la salle des fêtes de Saint-Liguairé.

Franck PICARD invite les habitants à venir avec des objets en bois qu'ils intégreront à la boîte.



Conférence

Thibault HEBRARD présente la prochaine conférence qui portera sur la richesse et les enjeux de la réserve naturelle régionale du marais de Galuchet et des boucles de la Sèvre Niortaise.

Il ajoute que c'est une fierté pour notre territoire car c'est la première réserve naturelle régionale urbaine de France.

La conférence aura lieu le mardi 18 novembre à 18h30 dans la salle des fêtes de Saint-Liguairé.



Projet « créateurs de forêts »

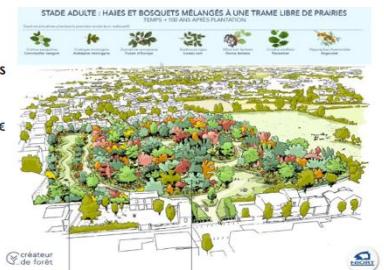
Thibault HEBRARD reprend les éléments expliquant la genèse de ce projet.

Il s'inscrit dans le dispositif « Niort durable 2030 ». Différents temps de rencontre ont eu lieu :

Mercredi 01 octobre :

Rencontre sur site avec les acteurs de quartiers et « créateur de forêt »

LA VALLEE GUYOT (plantations février 2026)



Samedi 04 octobre :

Rencontre sur site pour le grand public et « créateur de forêt »

Mardi 28 octobre :

Rencontre Inter quartier et « créateur de forêt » à 18h30 au 6 rue Ferdinand de Lesseps, 79000, Niort

Prochain rendez-vous **MERCREDI 28 JANVIER** de 10h à 12h sur le site. Plantation avec les acteurs de quartier.

Sur inscription à l'adresse mail suivante : Vie-Participative@mairie-niort.fr

Question : un habitant demande s'il est possible d'aménager les voies ferrées ?

Réponse : Dominique SIX rappelle qu'à ce jour la ville n'est pas propriétaire des voies. Thibault HEBRARD ajoute qu'un travail est en cours avec la SNCF.

Le Téléthon

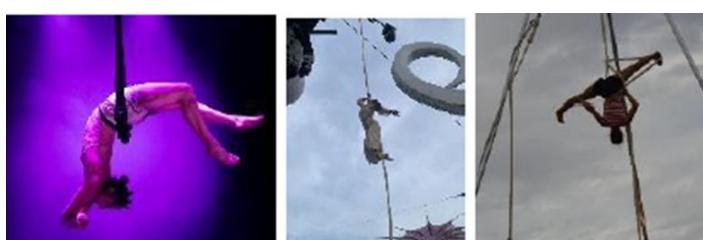
Karl BRETEAU informe que des nouvelles actions organisées peuvent être référencées. Il faut les faire remonter auprès du service vie participative. Comme l'année dernière, il y aura fin janvier une remise officielle des dons.

Noël dans le quartier

Les festivités de noël dans le quartier auront lieu le dimanche **14 décembre** de 10h à 18h à la salle des fêtes.

Au programme :

- 10h – 18h : marché de noël – Buvette par l'association « Yakayalé »
- 11H – inauguration de la boîte à livres du quartier
- 12H – repas avec l'Olympique Leogardien animé par le petit Limonaire.
- 16H – spectacle « CABARET SI CŒUR » par la compagnie « MERCI »



Les soirées du LAB 2025-2027

Karl BRETEAU rappelle la thématique du nouveau lab' « bien vivre ensemble dans l'espace public » qui fut déclinée en 3 soirées de concertation citoyenne :

- ✓ Les jeunes dans l'espace public
- ✓ Se parler dans l'espace public
- ✓ Manger bouger dans l'espace public

Les prochains rendez – vous à noter :

- ✓ Atelier « évènement culturel jeunesse » : mercredi 26 novembre à la maison des jeunes de la Tour Chabot Gavacherie à 18h
- ✓ Modification « des noms des arrêts de bus » : mercredi 26 novembre à 17H45 au CSC de Part et d'Autre
- ✓ Atelier « balade et pique-nique » : prochaine rencontre le jeudi 15 janvier à 18h à la maison des associations à Sainte Pezenne



Cadre de vie – actualités

Une nouvelle appli : MonTri

Dominique SIX présente la nouvelle application « montri ».

Montri c'est quoi ?



- Appli web et mobile pour gérer vos déchets
- Appli pour améliorer le service public et accompagner les usagers
- Faciliter l'accès à l'information grâce à un outil simple
- Faire de la prévention de proximité et ciblée
- Répondre de manière proactive aux besoins des usagers
- Renforcer notre engagement et notre efficacité auprès des usagers

niort agglo
Agglomération du Niortais

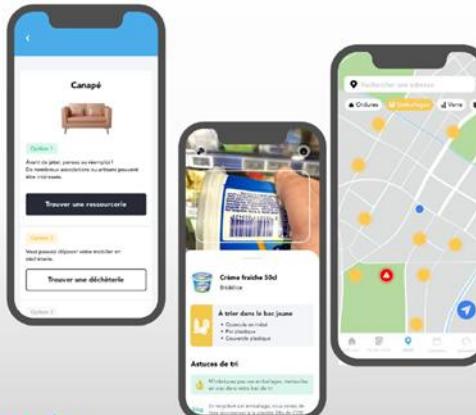
Du côté de l'usager : comment je m'en empare ?

Je télécharge l'appli gratuitement



Je peux ainsi :

- Accéder au guide de tri
- Connaître mes jours de collecte
- Connaître les déchèteries de proximité (horaires d'ouverture et flux non acceptés)
- Connaître la localisation des bornes d'apport volontaire
- Signaler un bac volé ou perdu
- Commander un nouveau bac
- Suivre l'actualité de la prévention (nouvelle structure de réemploi, gestion des déchets verts à domicile...)



niortagglo
Agglomération du Niortais

31/10/2025

3

Signalements

Formulaires et signalements

Contribuez à rendre votre commune plus propre et plus durable en signalant des incidents (borne cassée, dépôt sauvage, anomalie de collecte etc.).

Grâce à l'application Montri c'est possible en quelques clics !



niortagglo
Agglomération du Niortais

31/10/2025

4

Question : une habitante demande si la ville pourrait récupérer les plantes jetées par les services afin de les proposer aux habitants ?

Réponse : Dominique SIX se renseigne auprès des services.

CANOPEE

Thibault HEBRARD présente le projet « J'adopte un arbre ». Récemment il y a eu la généralisation de l'expérimentation dans un programme en faveur des pollinisateurs sauvages en partenariat avec Vent d'Ouest. 150 arbres fruitiers ont été offerts aux habitants. L'opération sera reconduite en 2026.



Déploiement tri des déchets sur l'espace public

Dominique Six indique que cette action a été déployée en 2023 avec la volonté de mettre le tri sur l'espace public comme il est fait à la maison. C'est devenu une obligation pour les collectivités au 1^{ER} janvier 2025. Peu de villes en France l'ont déployé.

100% du territoire a donc été couvert avec 2 modèles de tri :

- Bi-flux : Emballages / Ordure ménagère
- Tri-flux : Emballages / Ordure ménagère / Verre

Les objectifs :

- ✓ Objectif n° 1 : rationaliser les modèles de corbeilles sur la ville (14 différents)
- ✓ Objectif n°2 : valoriser au maximum plus de 200 tonnes de déchets collectés par an via les corbeilles de rue
- ✓ Objectif n°3 : tenir compte des obligations de la loi AGEC : déploiement du tri sur l'espace public avant le 1^{ER} janvier 2025

C'est une action qui contribue au programme Niort durable 2030 avec le défi 4 « une ville sobre vers des modes de vie, de production et de consommation responsables. »

Les objectifs du programme :

- ✓ 65% des déchets municipaux valorisés en 2025 et 70% à l'horizon 2030
- ✓ 10% maximum de déchets municipaux mis en décharge d'ici 2030

2 modèles déployés – 480 points de collecte



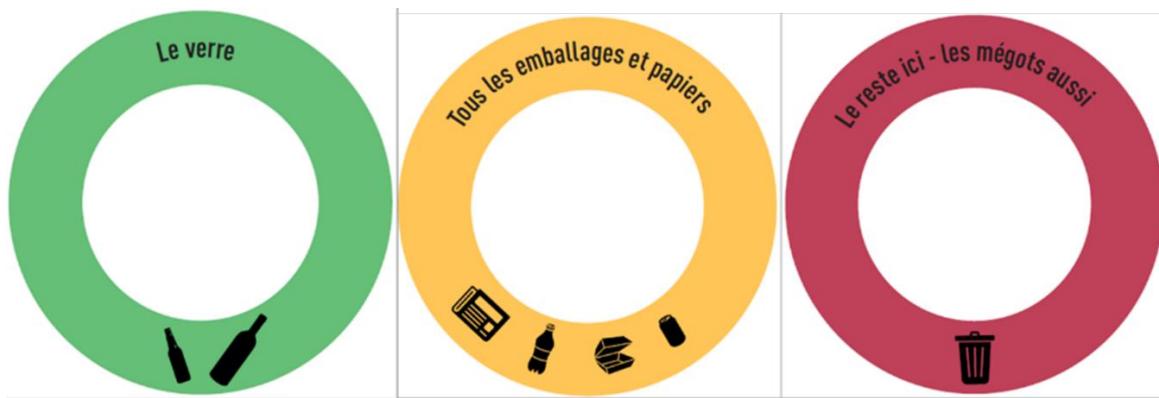
Modèle bi-flux
Emballages/ OM - Emballages/ verre



Réemploi des corbeilles du Centre-ville

(ici au parc Camille Richard à Souché)

Communication et signalétique



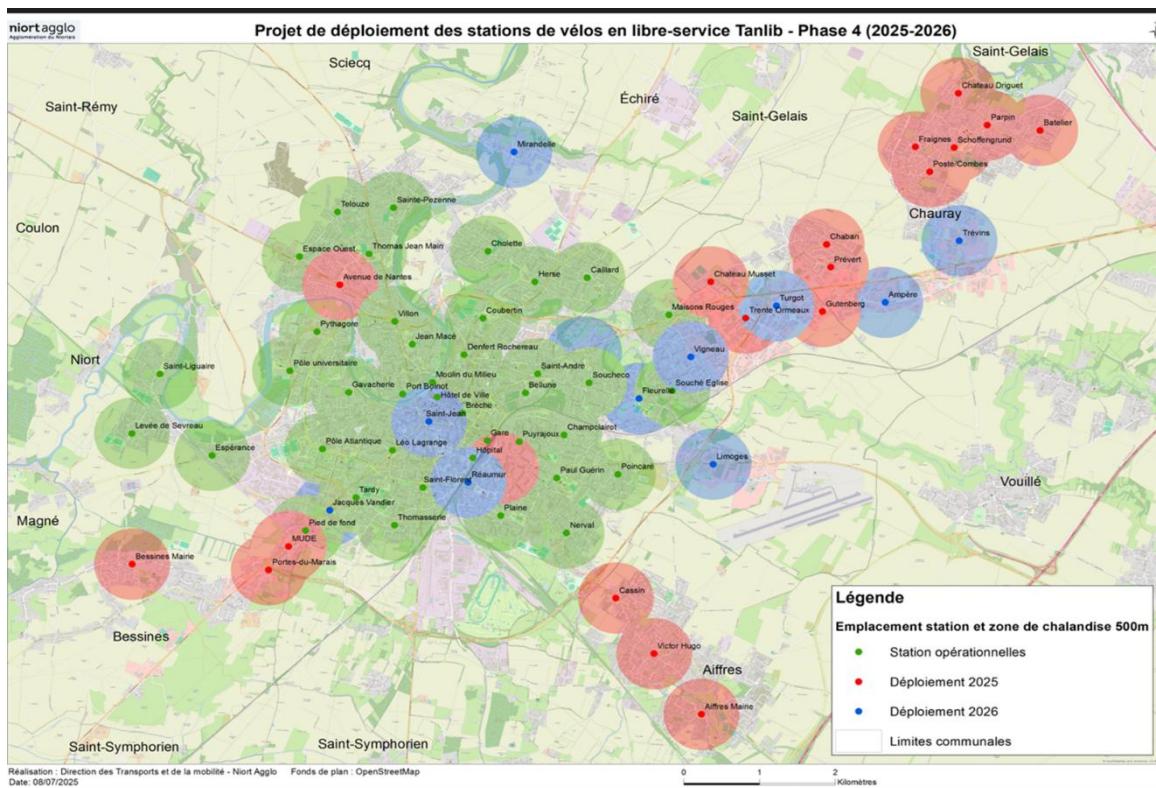
Dominique Six complète ses propos en indiquant qu'il n'y a pas d'offre de tri systématique du verre :

- ✓ Maillage du territoire avec les points d'apport volontaire déjà existant
- ✓ Manutention plus complexe pour les agents (poids, risques coupure)
- ✓ Tri du verre déployé sur les secteurs où les agents en ramassaient déjà régulièrement : espaces de pique-nique avec une vingtaine d'espaces équipés

Sur les zones naturelles, il y a une suppression des corbeilles :

- ✓ Principe de conserver ses déchets jusqu'à la prochaine corbeille ou pour les jeter en rentrant chez soi (concept de la gestion des déchets en randonnée)
- ✓ Test d'implantation zones Zéro déchets : aire de jeux Saint-Liguaire, Jardin des plantes, espace pétanque Mirandelle.

Projet de déploiement des stations de vélos en libre-service Tanlib Phase 4



Depuis le 1^{er} septembre Tanlib est en partenariat avec l'application Geovelo qui propose les meilleurs itinéraires cyclables.

Question : un habitant demande si le déploiement de toutes ces stations vélos ainsi que la gratuité des bus n'impactent pas fortement le contribuable ?

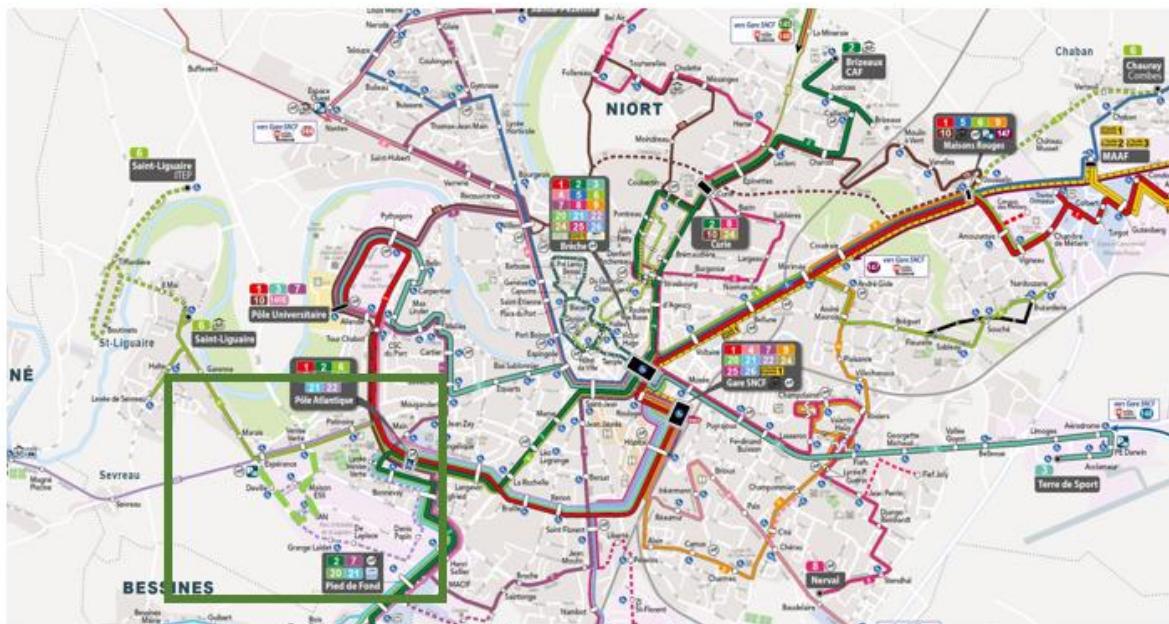
Réponse : Dominique SIX répond que ce déploiement est possible grâce aux grosses entreprises du territoire qui permettent ne pas impacter le contribuable.

Présentation évolutions offre mobilité tanlib

Philippe TERRASSIN présente les améliorations apportées à l'offre mobilité Tanlib sur les lignes 6 et 22.

LIGNE 6 – Saint Liguaire <> Maisons Rouges

6



Contexte de la demande : Travaux avenue de la Venise Verte avec mise en place d'une déviation qui a rapproché les actifs de la ZI St Liguaire. Envoi d'une pétition pour maintien de l'offre au-delà de la phase travaux.

Proposition : Proposer une offre à destination des salariés de la zone (8 courses en période scolaire et 7 en vacances) :

- Déviation de la ligne par la ZI St Liguaire en HP matin, midi et soir
- 8 courses en période scolaire et 7 en vacances

LIGNE 22 – Coulon <> Niort Brèche

22



Contexte de la demande : Suite réclamation usagers et rencontre commune de Magné/Coulon

Proposition : Expérimentation d'ajout d'une course retour au départ de Niort à 19h15 (LàV)

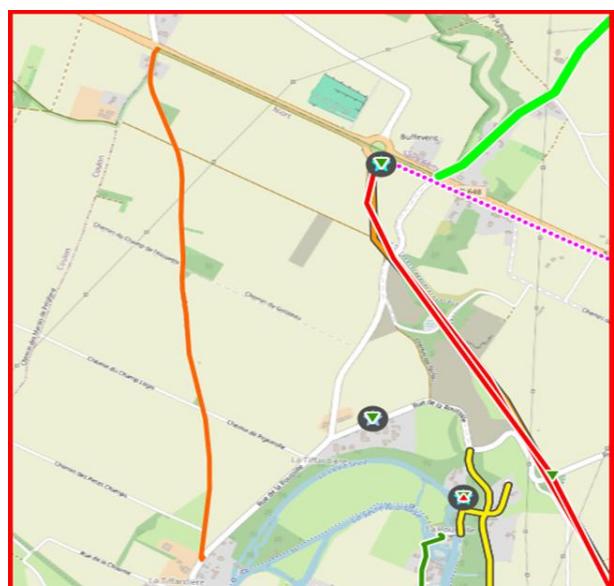
Rue du 8 mai

Déviation Saint-Liguaire

Dominique SIX indique que 2 KD d'informations supplémentaires au niveau du carrefour rue des Vallées de Buffevent et Chemin à tous vents ont été mises en place.

Ces deux accès permettent de couper à travers et d'éviter ainsi le boulevard Willy Brandt, tout en se retrouvant à passer dans le quartier de Saint-Liguaire.

Ce dispositif vient en renfort au dispositif de fermeture habituelle.



Réouverture de la rue du 8 mai / consolidation du bâtiment

Dominique SIX explique qu'un projet de consolidation du bâtiment est programmé. Cela permettra une ouverture partielle de la route en attendant la possibilité d'une réouverture totale en fonction de l'avancement des travaux et des mesures de sécurité si rattachant.

Les étapes :

- Retour du bureau d'études
- Présentation du processus complet
- Proposition d'un calendrier
- Une option plus sécurisée qui appelle à un ajustement du planning

Question : un habitant demande pourquoi ne pas démolir ce bâtiment ?

Réponse : Thibault HEBRARD répond que ce bien est protégé, la ville ne peut pas y toucher car il se trouve en secteur AVAP.

Question : un habitant demande ce que va devenir ce bâtiment si la ville ne peut pas le démolir ?

Réponse : Thibault HEBRARD répond qu'un investisseur s'est positionné sur l'achat du bien. Un compromis devrait être signé prochainement. L'investisseur souhaite aménager des logements ainsi que des petites cellules commerciales.

Action possible

bastings bois pour soutenir le pignon coté rue.



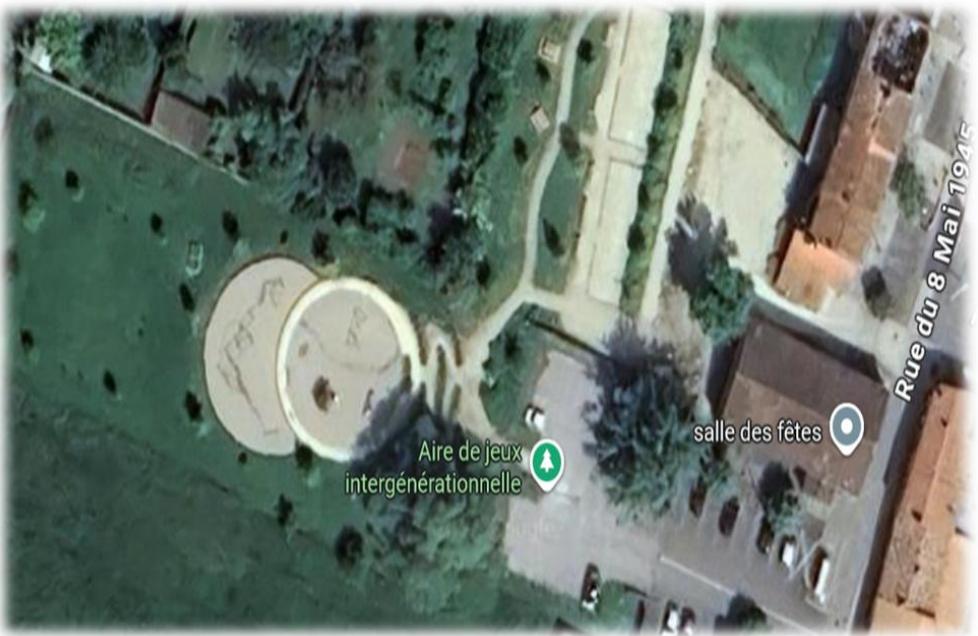
Action possible

Le confortement serait maintenu par câbles retenus par des blocs de béton positionnés latéralement de chaque côté du bâtiment



Panneau de Basket

Les travaux du panneau de basket sont programmés pour le 20 octobre. La livraison du panneau s'effectuera semaine 47.

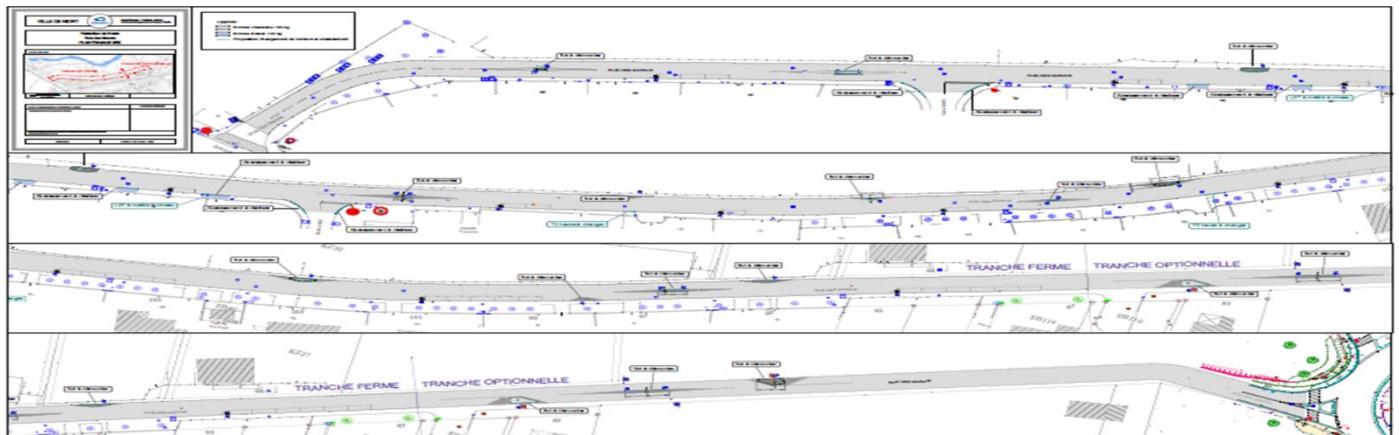


Terrain 7 X 10

Travaux rue des Marais

Dominique SIX présente le plan de réfection de la chaussée de la rue des Marais depuis l'avenue de l'Espérance jusqu'au projet de construction d'une résidence, suite aux travaux d'adduction d'eau potable réalisés par le syndicat des eaux du Viviers.

Des expérimentations seront réalisées après réfection du tapis par le service voirie, en concertation avec les riverains, afin de gérer la vitesse. Les travaux sont prévus début 2026.



Temps d'échanges

Bâtiment rue du 8 mai

L'échange porte essentiellement sur un bâtiment classé situé rue du 8 mai à Saint-Liguaire, dont l'état de dégradation pose des problèmes de sécurité avec un risque d'éboulement sur la route.

Rappel des contraintes réglementaires fait par Thibault HEBRARD

- Le bâtiment est protégé par les Bâtiments de France depuis 65 ans donc la collectivité n'a pas le droit de démolir le bâtiment malgré sa volonté initiale. Il fait partie du patrimoine protégé de Saint-Liguaire. Nécessité de respecter les ouvertures, toitures, gouttières et couleurs imposées
- L'état de dégradation pose des problèmes de sécurité avec un risque d'extension sur la route.
- Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) implique 40 communes et 40 maires avec une stratégie de redynamisation des centres-bourgs. La réglementation est entrée en vigueur en février 2024.

Information sur le projet de réhabilitation fait par Thibault HEBRARD

Contexte et procédure concernant la vente

- Estimation réalisée par les domaines (service de l'État basé à Poitiers) avec une marge de plus ou moins 10%
- La collectivité ne fixe pas elle-même le prix de vente
- Vérification effectuée par les services pour s'assurer qu'il n'y a pas de clauses restrictives liées à l'ex-commune de Saint-Liguaire
- Acheteur : entreprise de maçonnerie / Gros œuvre
- Investissement : plusieurs centaines de milliers d'euros
- Une délibération a été validée en conseil municipal
- La vente est prévue pour mi-novembre

Travaux prévus

Phase 1 - Sécurisation immédiate :

- Curage de l'intérieur du bâtiment
- Création d'un plancher béton pour consolider les murs
- Protection de la structure

Phase 2 - Consolidation :

- Réfection de la charpente et couverture
- Gestion de la ceinture du bâtiment
- Réalisation des arases

Phase 3 - Réhabilitation :

- Dépôt de permis de construire en cours de préparation (environ deux mois)
- Restauration des façades à leur état d'origine (les façades actuelles ne sont pas d'origine)
- Les travaux pourront débuter dès la remise des clés

Mesures provisoires pour la sécurisation du site

- Budget de 70 000 euros alloué pour la pose d'étais
- Objectif de réouverture partielle de la rue du 8 mai
- Sécurisation de l'intégralité du bâtiment prévue pour la semaine prochaine, durée estimée des travaux : 8 à 10 jours et réouverture espérée avant la fin du mois
- Les arrêtés de fermeture sont régulièrement révisés (initialement jusqu'au 31 août, puis prolongés)

Projet d'aménagement futur

- Création de deux services dans le bâtiment réhabilité / logements et petites cellules commerciales

Une commerçante de Saint Liguaire a exprimé son mécontentement concernant :

- Le refus de son projet d'achat d'une maison pour son activité professionnelle rue de l'Espérance en raison de la réglementation du PLUI. En effet, le bâtiment envisagé n'était pas dans un secteur commercial
- Le souhait de maintenir son activité en centre-bourg
- La possibilité d'acquérir une partie du bâtiment pour rester dans le quartier

La collectivité a rappelé que :

- La vente a été réalisée dans l'urgence pour des raisons de sécurité
- La ville propose qu'un contact soit établi entre la commerçante et l'investisseur pour une éventuelle location commerciale

Les Préoccupations exprimées par les habitants concernant le projet

- Manque de consultation préalable des habitants concernant la vente du bien
- Sentiment d'iniquité entre les quartiers concernant les équipements pour les jeunes
- Questions sur l'impact des travaux de sécurisation sur la circulation (blocage possible d'une voie sur deux)

Les réponses apportées par les élus

- Rappelle de l'urgence pour sécuriser le bâtiment et la voirie. En effet, un hiver pluvieux pourrait aggraver l'état du bâtiment, il était donc important d'aller vite

- L'entreprise chargée des travaux de sécurisation est spécialisée dans la démolition et la consolidation sur Niort
- Invitation à se rapprocher et/ou s'engager dans l'instance de gouvernance du CSC de Part et d'autres pour les questions d'actions jeunesse sur le quartier.
- Engagement de réouvrir la circulation rapidement de façon alternée une fois la consolidation du bâtiment terminée

Autres questions :

Question : Qu'en est-il du projet de commissariat ?

Réponses des élus :

- Le projet de déplacement du commissariat sur Saint-Liguaire a été signé
- Il s'agit d'un permis d'État, la municipalité ne sera informée qu'à la fin du projet

Projet de lotissement sur le quartier

Un certain nombre de préoccupations sont exprimé par les habitants riverain du projet. Elles portent sur le nombre important de logement projetés, les problématiques d'absorption du flux de circulation et les incivilités routières constatés et à venir.

Information sur le projet données par les élus :

- Projet porté par Bouygues Immobilier
- Moins de 200 logements prévus
- Beaucoup de maisons individuelles pour attirer les familles
- Les grands collectifs initialement prévus ont été remplacés par plusieurs petits collectifs pour une meilleure intégration paysagère
- Commercialisation commencée
- Possibilité d'adaptation des voiries communales selon les problématiques rencontrées
- Travail en cours avec le réseau de bus pour prévoir éventuellement un arrêt supplémentaire

Nicolas Le Roy
*Coordinateur Participation Citoyenne
 Service Proximité et Relations aux Citoyens
 Ville de Niort
 05.49.78.74.78*